PRÉFÈTE
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

Unité départementale Meurthe-et-Moselle et de la Meuse
11 rue de l'île de Corse
CS 12247
54035 Nancy

Nancy, le 15/11/2024

Rapport de l'Inspection des installations classées

Visite d'inspection du 30/10/2024

Contexte et constats

Publié sur GÉORISQUES

LENOIR CHRISTIAN

69 rue de la paix
54390 FROUARD

Références :2024_2437
Code AIOT : 0100046215

1) Contexte

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 30/10/2024 dans l'établissement LENOIR CHRISTIAN implanté 69 rue de la paix 54390 FROUARD. Cette partie « Contexte et constats » est publiée sur le site internet Géorisques (https://www.georisques.gouv.fr/).

La visite fait suite à l'arrêté préfectoral de mise en demeure N°2024-0173 du 03/07/2024.

Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :

- LENOIR CHRISTIAN
- 69 rue de la paix 54390 FROUARD
- Code AIOT : 0100046215
- Régime : Néant
- Statut Seveso : Non Seveso
- IED : Non

Une installation illégale d'entreposage de véhicules hors d'usage (VHU) classée sous le régime de l'enregistrement à la rubrique 2712 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) est située au 69 rue de la paix sur la commune de Frouard.

Contexte de l'inspection :
Suite à mise en demeure

Thèmes de l'inspection :
VHU

2) Constats

2-1) Introduction

Le respect de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement relève de la responsabilité de l'exploitant. Le contrôle des prescriptions réalisé ne se veut pas exhaustif, mais centré sur les principaux enjeux recensés et à ce titre, ne constitue pas un examen de conformité de l'administration à l'ensemble des dispositions qui sont applicables à l'exploitant. Les constats relevés par l'inspection des installations classées portent sur les installations dans leur état au moment du contrôle.

A chaque point de contrôle est associée une fiche de constat qui comprend notamment les informations suivantes :

- le nom donné au point de contrôle ;
- la référence réglementaire de la prescription contrôlée ;
- si le point de contrôle est la suite d'un contrôle antérieur, les suites retenues lors de la précédente visite ;
- la prescription contrôlée ;
- à l'issue du contrôle :
 - le constat établi par l'inspection des installations classées ;
 - les observations éventuelles ;
 - le type de suites proposées (voir ci-dessous) ;
 - le cas échéant la proposition de suites de l'inspection des installations classées à Madame le Préfet ; il peut par exemple s'agir d'une lettre de suite préfectorale, d'une mise en demeure, d'une sanction, d'une levée de suspension, ...

Il existe trois types de suites :

- « Faits sans suite administrative » ;
- « Faits avec suites administratives » : les non-conformités relevées conduisent à proposer à Madame le Préfet, des suites graduées et proportionnées avec :
 - soit la demande de justificatifs et/ou d'actions correctives à l'exploitant (afin de se conformer à la prescription) ;
 - soit conformément aux articles L. 171-7 et L. 171-8 du code de l'environnement des suites (mise en demeure) ou des sanctions administratives ;
- « Faits concluant à une prescription inadaptée ou obsolète » : dans ce cas, une analyse approfondie sera menée a posteriori du contrôle puis éventuellement une modification de la rédaction de la prescription par voie d'arrêté préfectoral pourra être proposée.

2-2) Bilan synthétique des fiches de constats

Les fiches de constats disponibles en partie 2-4 fournissent les informations de façon exhaustive pour chaque point de contrôle. Leur synthèse est la suivante :

Les fiches de constats suivantes font l'objet d'une proposition de suites administratives :

N°	Point de contrôle	Référence réglementaire	Proposition de suites de l'Inspection des installations classées à l'issue de la présente inspection (1)	Proposition de délais
2	Evacuation des déchets	AP de Mise en Demeure du 03/07/2024, article 3	Demande de justificatif à l'exploitant	3 mois

(1) s'applique à compter de la date de la notification de l'acte ou de la date de la lettre de suite préfectorale

Les fiches de constats suivantes ne font pas l'objet de propositions de suites administratives :

N°	Point de contrôle	Référence réglementaire	Autre information
1	Mise à l'arrêt définitif des installations ou dépôt de dossier	AP de Mise en Demeure du 03/07/2024, article 1	Sans objet

2-3) Ce qu'il faut retenir des fiches de constats

Une grande partie des déchets ont été évacués.

2-4) Fiches de constats

N° 1 **:** Mise à l'arrêt définitif des installations ou dépôt de dossier

Référence réglementaire : AP de Mise en Demeure du 03/07/2024, article 1

Thème(s) : Situation administrative, Régularisation

Prescription contrôlée :

Monsieur LENOIR Christian, domicilié 69, rue de la paix - 54390 FROUARD, qui exploite à la même adresse sur les parcelles H24, AR97, AR98 et AR147 de la commune de Frouard une installation d'entreposage et de démontage de véhicules hors d'usage (VHU) sans disposer de l'enregistrement et de l'agrément requis par le Code de l'environnement, est mis en demeure de régulariser la situation de cette installation.

Pour cela, Monsieur LENOIR Christian doit :

- notifier à l'autorité préfectorale la mise à l'arrêt définitif des installations illégales **dans le délai maximal d'un (1) mois à compter de la date de notification du présent arrêté** et adresser un mémoire de réhabilitation du site de ces installations conformément aux dispositions des articles R. 512-46-27 du Code de l'environnement **dans le délai maximal de six (6) mois à compter de la date de notification du présent arrêté ;**
- ou, s'il souhaite poursuivre cette exploitation, **sous réserve de la compatibilité avec les contraintes grévant les terrains d'emprise des installations,** déposer un dossier de demande d'enregistrement et d'agrément, conforme aux dispositions du Code de l'environnement, en vue de la poursuite de l'exploitation de l'installation dans des conditions régulières, **dans le délai maximal de trois (3) mois à compter de la date de notification du présent arrêté.**

Dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de notification du présent arrêté, Monsieur LENOIR Christian fera connaître laquelle des deux options il retient pour satisfaire à la mise en demeure.

Constats :

Par courrier du 1er août 2024, l'exploitant a notifié à l'autorité préfectorale la mise à l'arrêt définitif de ses installations, indiquant par ailleurs qu'il avait arrêté son activité il y a maintenant plus de vingt ans.
Concernant le mémoire de réhabilitation du site dont le délai de transmission ne sera échu que le 30/01/2025, l'exploitant joint à son courrier du 9 octobre 2024 adressé à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle un devis d'un montant de 15 600 € TTC. Il indique par ailleurs dans ce courrier ne percevoir qu'une retraite d'environ 1 000 € et a évoqué lors de la visite d'inspection ses difficultés pour engager un tel montant.

Type de suites proposées : Sans suite

N° 2 **:** Evacuation des déchets

Référence réglementaire : AP de Mise en Demeure du 03/07/2024, article 3
Thème(s) : Autre, Mesures conservatoires
Prescription contrôlée : L'exploitant désigné à l'article 1er du présent arrêté évacue l'ensemble des déchets (véhicules hors d'usage, pièces détachées, métaux, bouteilles de gaz, contenants de matières dangereuses, déchets divers) présents sur les parcelles H24, AR97, AR98 et AR147 situées au 69, rue de la paix sur la commune de Frouard, dans des installations dûment autorisées à les recevoir et les traiter, dans le délai maximal de trois (3) mois à compter de la notification du présent arrêté. Il communique au Préfet les documents justifiant la destination de tous ces déchets (dont les VHU) sous le même délai.
Constats : Le 30 octobre 2024, l'Inspection des installations classées a constaté l'évacuation des véhicules hors d'usage qui se trouvaient sur la commune de Frouard au 69, rue de la paix. Comme le montre les photographies prises lors de cette visite d'inspection (voir annexe 1), il subsiste encore quelques pièces détachées (portières, capots, roues ...) ainsi que quelques déchets métalliques et bouteilles de gaz qui doivent encore être évacués. Par courrier du 9 octobre 2024, l'exploitant a transmis à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle huit certificats de cession et une attestation d'enlèvement à titre gratuit justifiant de l'évacuation d'une partie des déchets entreposés. Lors de la visite, l'exploitant a présenté plusieurs factures (voir annexe 2) justifiant de l'évacuation de moteurs et déchets métalliques pour un montant total de 1 668,90€.
Type de suites proposées : Avec suites
Proposition de suites : Demande de justificatif à l'exploitant
Proposition de délais : 3 mois

ANNEXE 1 : Planche photographique



ANNEXE 2 : Justificatifs d'évacuation des déchets



FACTURE D'ACHAT N° 147236

Date : 21/05/2024

SARL RAJZWING
12, rue de la Douane
54000 NANCY
FRANCE
Tél. : 03 83 32 14 64
Fax : 03 83 37 81 62

LENOIR Christian
69 RUE DE LA PAIX
CHAMPIGNEULLES

Carte d'identité — Véhicule : DN083KC — RAZ

Désignation	Quantité	Unité	Imp. %	P.U.		Montant
MOTEUR ALU FERRE Provenance : Récupération	720,000	KG	0,00	350,000	EUR / T	252,00

Total H.T.	252,00
FRAIS ADMINISTRATIF 0,00 %	1,50
Montant payé (EUR)	250,50

Mode de règlement : Chèque
Numéro du chèque : 2230193
Montant : 250,50

LENOIR Christian
Bon pour acquit - Signature :

J'atteste que les objets ou matières que je vends proviennent d'une source légale, respectueuse des obligations en vigueur, notamment environnementales

Les données collectées par notre société vous concernant sont traitées par ses soins pour les besoins du traitement de la vente de matériaux que vous réalisez auprès d'elle, et des obligations qui sont les siennes en la matière.
Notre société s'engage à conserver vos données personnelles pendant une durée n'excédant pas les finalités pour lesquelles elle assure ainsi leur traitement.
Conformément au RGPD (Règlement UE 2016/679), vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à notre société par e-mail ou courrier.
Vous disposez en outre du droit d'introduire une réclamation concernant le traitement de vos données par notre société auprès de la CNIL.

SARL au capital de 15000 Euros - RC 424 259 158 - SIRET : 424 259 158 00014 - APE : 371Z — 1/1



** Duplicata facture **

NOIR CHRISTIAN
9 RUE DE LA PAIX
4250 CHAMPIGNEULLES
N° pièce. . . : 000954300616

ESKA
ZI DES FORGES
54250 CHAMPIGNEULLES
N° SIRET 55850281100182
N° INTRACOMM. FR91558502811

Facture établie le : 13/06/24 — Numéro . . . : 195
Pour le compte de : LENOIR CHRISTIAN — LENOIRCH — Devise . . : EUR

Ticket Transact.	Description	Poids	Un Prix unit.	Montant
217089 2400000852	MOT VL FONTE/BOITE	700 KG	300,00 TN	210,00 EUR

TOTAL 700

Total Hors Taxes : 210,00 EUR
TVA..... : 210,00 x 0 % EUR
Retenue frais bancaires -2,00 EUR
Total..... : 208,00 EUR

Règlement par chèque . : 208,00 EUR 0863480 BNP PARIBAS

J'atteste sur l'honneur que les produits vendus sont ma propriété, acquis de façon légale, que je ne me livre pas à une activité interdite eu égard à mon statut et que je ne suis pas immatriculé au registre du commerce ou des métiers

Signature



Facture établie par : ESKA CHAMPIGN

DERICHEBOURG environnement

** Facture **

LENOIR CHRISTIAN
69 RUE DE LA PAIX

54250 CHAMPIGNEULLES
N° pièce. . . : 000954300616

Facture établie le : 28/05/24 — Numéro . . . : 191
Pour le compte de : LENOIR CHRISTIAN — LENOIRCH — Devise . . : EUR

Ticket Transact.	Description	Poids	Un Prix unit.	Montant
216765 2400000760	MOT VL FONTE/BOITE	920 KG	300,00 TN	276,00 EUR

TOTAL 920

Total Hors Taxes : 276,00 EUR
TVA..... : 276,00 x % EUR
Retenue frais bancaires -2,00 EUR
Total..... : 274,00 EUR

Règlement par chèque . : 274,00 EUR 0863437 BNP PARIBAS

J'atteste sur l'honneur que les produits vendus sont ma propriété, acquis de façon légale, que je ne me livre pas à une activité interdite eu égard à mon statut et que je ne suis pas immatriculé au registre du commerce ou des métiers

ESKA
56, rue de Metz - BP 70008 Jouy-aux-Arches - 57131 Ars-sur-Moselle cedex - France
Tél. 33 (0)3 87 60 42 22 - Fax 33 (0)3 87 60 81 50 - www.derichebourg.com
SAS au capital de 2 338 680 € - RCS Metz 558 502 811

Signature



Facture établie par : ESKA CHAMPIGN

DERICHEBOURG environnement

** Facture **

LENOIR CHRISTIAN
69 RUE DE LA PAIX

54250 CHAMPIGNEULLES
N° pièce. . . : 000954300616

Facture établie le : 27/05/24 Numéro . . . : 190
Pour le compte de : LENOIR CHRISTIAN LENOIRCH Devise . . : EUR

Ticket	Transact.	Description	Poids	Un Prix unit.	Montant
!216745	2400000756	MOT VL FONTE/BOITE	1260 KG	300,00 TN	378,00 EUR

TOTAL 1260

Total Hors Taxes : 378,00 EUR
TVA..... : 378,00 x % EUR
Retenue frais bancaires -2,00 EUR
Total..... : 376,00 EUR

Règlement par chèque . : 376,00 EUR 0863433 BNP PARIBAS
J'atteste sur l'honneur que les produits vendus sont ma propriété, acquis de façon légale, que je ne me livre pas à une activité interdite eu égard à mon statut et que je ne suis pas immatriculé au registre du commerce ou des métiers

Signature

ESKA
56, rue de Metz - BP 70008 Jouy-aux-Arches - 57131 Ars-sur-Moselle cedex - France
Tél. 33 (0)3 87 60 82 22 - Fax 33 (0)3 87 60 81 50 - www.derichebourg.com
SAS au capital de 2 308 680 € - RCS Metz 558 502 811



Facture établie par : ESKA CHAMPIGN

DERICHEBOURG environnement

** Facture **

LENOIR CHRISTIAN
69 RUE DE LA PAIX

54250 CHAMPIGNEULLES
N° pièce. . . : 000954300616

Facture établie le : 17/06/24 Numéro . . . : 197
Pour le compte de : LENOIR CHRISTIAN LENOIRCH Devise . . : E

Ticket	Transact.	Description	Poids	Un Prix unit.	Montant
!217163	2400000875	FER LEGERES A CISAI	600 KG	150,00 TN	90,00 E

TOTAL 600

Total Hors Taxes : 90,00 E
TVA..... : 90,00 x % E
Retenue frais bancaires -2,00 E
Total..... : 88,00 E

ement par chèque . : 88,00 EUR 0863491 BNP PARIBAS
atteste sur l'honneur que les produits vendus sont ma propriété, acquis de façon légale, que je ne me livre pas à une activité interdite eu égard à mon statut et que je ne suis pas immatriculé au registre du commerce ou des métie

ESKA
56, rue de Metz - BP 70008 Jouy-aux-Arches - 57131 Ars-sur-Moselle cedex - France
Tél. 33 (0)3 87 60 82 22 - Fax 33 (0)3 87 60 81 50 - www.derichebourg.com
SAS au capital de 2 308 680 € - RCS Metz 558 502 811

Page 1 601



Facture établie par : ESKA CHAMPIGN

DERICHEBOURG environnement

** Facture **

LENOIR CHRISTIAN
69 RUE DE LA PAIX

54250 CHAMPIGNEULLES
N° pièce. . . : 000954300616

Facture établie le : 01/07/24 Numéro . . . : 199
Pour le compte de : LENOIR CHRISTIAN LENOIRCH Devise . . : EUR

Ticket	Transact.	Description	Poids	Un Prix unit.	Montant
!217471	2400000937	MOT VL FONTE/BOITE	1060 KG	300,00 TN	318,00 EUR

TOTAL 1060

Total Hors Taxes : 318,00 EUR
TVA..... : 318,00 x % EUR
Retenue frais bancaires -2,00 EUR
Total..... : 316,00 EUR

Règlement par chèque . : 316,00 EUR 0863525 BNP PARIBAS
J'atteste sur l'honneur que les produits vendus sont ma propriété, acquis de façon légale, que je ne me livre pas à une activité interdite eu égard à mon statut et que je ne suis pas immatriculé au registre du commerce ou des métiers

Signature

ESKA
56, rue de Metz - BP 70008 Jouy-aux-Arches - 57131 Ars-sur-Moselle cedex - France
Tél. 33 (0)3 87 60 82 22 - Fax 33 (0)3 87 60 81 50 - www.derichebourg.com
SAS au capital de 2 308 680 € - RCS Metz 558 502 811



Facture établie par : ESKA CHAMPIGN

DERICHEBOURG environnement

** Facture **

LENOIR CHRISTIAN
69 RUE DE LA PAIX

54250 CHAMPIGNEULLES
N° pièce. . . : 000954300616

Facture établie le : 20/08/24 Numéro . . . : 200
Pour le compte de : LENOIR CHRISTIAN LENOIRCH Devise . . : EUR

Ticket	Transact.	Description	Poids	Un Prix unit.	Montant
!218323	2400001243	FER LOURDES A CISAI	880 KG	180,00 TN	158,40 EUR

TOTAL 880

Total Hors Taxes : 158,40 EUR
TVA..... : 158,40 x % EUR
Retenue frais bancaires -2,00 EUR
Total..... : 156,40 EUR

ment par chèque . : 156,40 EUR 0863664 BNP PARIBAS
teste sur l'honneur que les produits vendus sont ma propriété, acquis de façon légale, que je ne me livre pas à une activité interdite eu égard à mon statut et que je ne suis pas immatriculé au registre du commerce ou des métiers

ESKA
56, rue de Metz - BP 70008 Jouy-aux-Arches - 57131 Ars-sur-Moselle cedex - France
Tél. 33 (0)3 87 60 82 22 - Fax 33 (0)3 87 60 81 50 - www.derichebourg.com
SAS au capital de 2 308 680 € - RCS Metz 558 502 811

Page 1 601